

GRAND ORIENT DE FRANCE



Science
Citoyen

technique

politique

État

LIVRE BLANC

Après

Les Cahiers thématiques



travail
égalité

mondial

République

fraternité

économie

solidarité laïcité

Laïcité

individu

société

liberté

Laïcité, un futur républicain

Loges contributrices :

Respectable Loge, Abbé Grégoire, Orient de Lunéville, Région 4

Respectable Loge, Demain, Orient de Paris I, Région 11

Respectable Loge, La Défense Laïque, Orient de Paris I, Région 11

Respectable Loge, Intersection, Orient de Paris, Région 12

Respectable Loge, Le Progrès, Orient de Paris, Région 13

Respectable Loge, Parfaite Sincérité, Orient de Marseille, Région 15

Respectable Loge, Hugo Pratt - Citoyens du Monde, Orient de Bordeaux, Région 16

Respectable Loge, La Propagation de la Vraie Lumière, Orient de Tarbes, Région 17

Le constat : une laïcité essentielle, mais malmenée et mal connue

Le premier effort à demander est de clarifier le concept, notamment par une définition de l'espace public qui permette d'en déterminer les modalités de mise en œuvre au sein de la République.

Fait aussi partie de cette clarification une approche comparée dans l'espace européen des différentes formes prises par la sécularisation.

Le fondement de la laïcité doit être rappelé : la liberté de conscience, née de la volonté de la République de se donner une règle commune permettant à chacun de ses membres de communiquer entre eux sur le terrain des croyances et des opinions. Le défi qu'elle doit relever aujourd'hui est de lutter contre toutes les formes de séparatisme qui minent la société de l'intérieur. La liberté de conscience peut encore être mobilisée car c'est une force qui réunit les hommes et peut aider à surmonter les nouvelles frontières intérieures que la société ne cesse de susciter.

La laïcité est un mode d'organisation juridique et politique de la société française, mais aussi une approche philosophique d'une société humaniste qui ne se réfère à aucun dogme religieux, ni à aucune vérité révélée, ni soumise à aucun appareil religieux.

Parce qu'elle donne les moyens de bâtir une société par-delà les différences, la laïcité est un facteur d'unité et de paix civile.

« La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale », proclame l'article premier de notre constitution. C'est donc la République qui est laïque et non l'État.

De plus, la crise sanitaire a fonctionné comme un puissant révélateur de mouvements qui travaillent la société en profondeur dans le sens de la séparation entendue comme refus d'allégeance aux institutions républicaines.

L'épidémie nous fait prendre conscience de notre vulnérabilité et de l'importance de la société, c'est-à-dire comme membres d'une communauté politique qui soit en mesure de vouloir et de pouvoir alors que, simples vivants isolés, nous sommes démunis et faibles. Quand l'exercice de la plupart des libertés est suspendu ou fortement perturbé, le refuge de la conscience ne redevient une liberté que lorsqu'est rétabli le lien d'appartenance à une communauté politique, c'est-à-dire la citoyenneté.

C'est la puissance retrouvée de la liberté de conscience qui aide à franchir les obstacles et à retrouver le chemin de la communication entre membres d'une même société et d'une même république.

La situation actuelle se caractérise notamment par la confusion entretenue entre culturel et cultuel pour les financements publics d'associations. Une idéologie individualisante, sous tendue par des intérêts économiques, érige en précepte la satisfaction de demandes individuelles et de demandes communautaires.

Pour préserver la République, il devient urgent de faire partager l'idéal laïque qui concilie la liberté des croyances et des sensibilités plurielles avec le respect de la loi commune et du vivre ensemble.

La laïcité est encore jeune, elle est la réponse à des siècles d'intolérance religieuse.

Des propositions pour l'avenir : comment conforter la laïcité dans la République

Il est temps de se rappeler que la République doit appliquer son programme, tout son programme, dans toute sa dimension historique. On ne peut que se baser sur l'article 1er de la Constitution rappelé plus haut.

La laïcité est souvent définie comme la liberté de croire ou de ne pas croire. Cela va nettement plus loin, car c'est également l'acceptation du contrat social et du pacte républicain. La laïcité et la liberté de conscience seront d'autant mieux comprises et stimulantes qu'elles seront rendues à leur écosystème politique dans son intégrité.

Il est grand temps de retrouver l'esprit révolutionnaire qui a placé l'Humanisme au-dessus du religieux et qui a favorisé la raison, le rationalisme et la science plutôt que la croyance et le dogme.

C'est ainsi qu'est née l'école de la République qui doit instruire ses enfants en fonction des avancées actuelles de la connaissance et qui doit également développer l'esprit d'appartenance à une République qui œuvre au bénéfice de l'ensemble de ses membres sans distinction d'appartenance à des communautés, quelles qu'elles soient.

Pour atteindre cet objectif, il est proposé d'agir dans différents domaines, avec l'idée centrale de promouvoir la connaissance de la laïcité dans la République auprès de tous :

- a. La généralisation de chartes ou d'engagements personnels à respecter des codes de conduite en faveur en faveur de la Laïcité, ciment du pacte républicain, ce, de la part des différents acteurs de la vie publique et civile : les cocontractants du service public et leurs salariés, mais aussi dans les relations entre les collectivités et l'État, pour les candidats aux élections et les élus à tous niveaux, ainsi que pour les différents agents de l'administration, notamment les agents territoriaux du pouvoir exécutif ; le tout assorti de sanctions.
Il est même préconisé de fournir une information sur ce sujet aux personnes venant en France pour un court séjour ou une résidence temporaire.
- b. L'enseignement est l'objet de nombreuses propositions, basées sur la neutralité de l'espace scolaire et le parachèvement du principe de séparation.
 - Dans le contenu des enseignements : enseignement de la laïcité comme une matière spécifique aux élèves dès les premières classes et dans la formation des enseignants ; enseigner le principe de l'acceptation de l'autre dans les écoles.
 - Inclusion du périscolaire dans l'obligation de neutralité en ce qui concerne les accompagnants des sorties scolaires.
 - Des propositions pour favoriser l'enseignement public laïque : recréer un service public de l'instruction ; ne permettre l'accès aux écoles privées qu'à partir du secondaire ; renforcer le contrôle des écoles hors-contrat ; interdire aux établissements supérieurs privés de prendre le titre d'université et de délivrer des diplômes reconnus par l'État.
 - Promouvoir l'instruction et l'éducation du citoyen, pour tous et tout au long de la vie.
- c. Dans les relations avec les cultes :
 - Interdiction au président de la République d'être Chanoine de Latran ;
 - Abolition du Concordat en Alsace-Moselle ;
 - Réinscription dans la loi du caractère lobbyiste des religions ;
 - Soutenir les personnes voulant s'affranchir des préceptes religieux qui leur sont imposés.
 - Vis-à-vis du culte musulman, donner un rôle à l'Institut du Monde Arabe pour en dégager l'État : maîtrise d'ouvrage de la construction des lieux de culte ; formation des imams.
- d. Instaurer et promouvoir des repères républicains dans le quotidien et les principales étapes de la vie : réformer les jours fériés pour leur ôter tout caractère religieux ; lors des déclarations de naissance en mairie, remettre un livret du citoyen nominatif rappelant les principes républicains et proposant des rituels pour les différentes étapes de la vie (baptême républicain, mariage républicain et rituels funéraires laïques) ; instaurer une journée du souvenir contre les intégrismes religieux le 11 janvier en mémoire des victimes des différents dogmes.

Ces propositions ne font pas perdre de vue les objectifs de cohésion sociale :

La pauvreté peut être éradiquée en reconnaissant toutes les formes d'activité ou de travail et en les rémunérant dignement ; ainsi, reconstruire un système politique qui encourage la participation à la vie démocratique et redonne un sens à la promesse républicaine, pour que la République redevienne un idéal pour toutes et tous, sur l'ensemble du territoire, pour répondre pleinement, là encore, à la définition de la République, indivisible, laïque, démocratique et sociale.

De nouveaux domaines sont à explorer pour une laïcité d'émancipation accomplie

L'approche retenue vise à inscrire l'action laïque dans une vision globale de la société.

La laïcité française, principe républicain d'organisation de notre société, inscrite dans la Constitution et réglée par des lois, dont la loi de séparation des églises et de l'État 1905, est manifestement fille de la République, issue des valeurs et des principes du code éthique humaniste.

Ainsi, de nouveaux domaines sont explorés pour passer de la parole aux actes en valorisant des pratiques éthiques à tous les niveaux, individuel et collectif, étatique et mondial, privatif et associatif, scientifique et industriel, spirituel aussi :

- La crise sanitaire ayant favorisé l'explosion du télétravail, qui se concrétise par une incursion du professionnel dans le domicile privé, il faudra veiller à ce que cette forme de travail ménage toujours une liberté de choix suffisante pour le salarié.
- Le développement des pratiques éthiques d'évaluation collective sur les codes et les référentiels adoptés, pour les élus et les services publics, mais aussi pour les institutions ou les entreprises.
- Prise en compte de la souffrance animale : aucun animal ne peut être abattu sur le territoire Français sans avoir été au préalable étourdi. En cas d'importation, taxation des animaux abattus en dehors du territoire français sans respect de cette règle.
- L'action de solidarité sociale doit être laïcisée : par exemple l'argent de l'État et de l'Europe dédié aux plus démunis serait distribué en complément du RSA par les départements sous forme de bons d'achat et plus par des associations sous forme de dons matériels ; cela rappellerait que la république sait nourrir ses enfants et que ceux-ci ont le droit de choisir comment se nourrir ; on pourrait aussi remplacer le mot fraternité par celui d'adelphité, plus neutre et incluant les femmes.
- Les liens étroits entre santé, croyances et pratiques religieuses doivent être étudiés pour favoriser l'émergence de comportements favorables à la santé, notamment par la promotion des sciences humaines et sociales dans la formation des médecins et des acteurs de santé publique.
- Une réflexion éthique qui inscrive l'humanité comme partie intégrante du vivant, dans le respect de la biosphère et la perspective d'une véritable durabilité.

Quel rôle pour les Francs-Maçons ?

Les Francs-Maçons prônent le courage. Il est temps qu'ils en fassent preuve et organisent beaucoup plus de rencontres avec leurs concitoyens qui n'ont pas connaissance de la réalité de la laïcité, qui l'ignorent ou la rejettent.

Ils pourraient ainsi :

- Soutenir les initiatives qui vulgarisent, éduquent et transmettent les valeurs humanistes et laïques.
- Organiser des rencontres citoyennes autour de la laïcité.
- Être présents dans le débat public pour assurer la défense de la libre pensée et de la liberté individuelle.